



La seule chose au Cameroun de Paul Biya dont on est sûr de la légalité, c'est l'heure

Personne ne peut la reculer encore moins, l'avancer. Avant l'heure ce n'est pas l'heure; après l'heure, ce n'est plus l'heure...

Quand il est l'heure, il est l'heure ; l'heure à laquelle on rend le tablier pour attendre sereinement en se disant: adviene que pourra!

C'est aussi ça, l'attitude d'un homme qui se veut « Homme d'Etat ».

Jean Aladin Bikoko l'a dit dans une chanson « djam li goué ngen » « chaque chose a un temps ». Un temps pour se croire dauphin, un temps pour se comporter en maître du temps, comme un requin dans l'eau et qui hume l'odeur du sang ;

Il y'a un temps pour tromper et un temps pour se tromper.

Pourquoi quand arrive le temps de rendre compte, on crie au règlement de comptes?

Il arrive toujours, le temps qui fait réaliser qu'on était là que pour un temps. Le temps pendant lequel, et par lequel la folie des grandeurs vous pousse à n'avoir du temps pour personne, ni

pour les lois de la république, ni pour celui qui vous a sacré roi. C'est le temps ou « Jupiter » décide de vous perdre en vous rendant...

Il arrive toujours, le temps des regrets, celui des pleurs faisant entrevoir généralement, le temps du Président.

Du jamais vu? mais que peut –on y faire ? Le mandat d'amener, lui est là.

C'est maintenant qu'il faut avoir le même courage d'antan pour aller répondre aux questions du procureur et, répondre de ses actes.

le temps est longuement passé pour enfin s'arrêter... Personne alors ne la voyait arriver, cette heure fatidique.

La patience des victimes l'avait pourtant activée et le glas a infailliblement sonné pour faire la place à l'heure fatidique, l'heure fatale, l'heure de vérité.

C'est à cette heure qu'on sait enfin que le temps est passé inexorablement, impitoyablement, inlassablement.

Au quartier, les conducteurs de motos taxis le disent, avec un air taquin, « Tu vas lire l'heure ». Expression dont l'origine se situe dans les profondeurs des « camerouniaiseries » lexicales et qui sied bien à la position dans laquelle se trouve celui qui se croyait maître dans l'art, des intrigues, de la pluie et du beau temps. Celui qui se réclame être le vice- dieu dans la rivière des crevettes. Peut-être avait-il oublié, qu'il y a un temps pour tout,

Monsieur le Président de la République? Voilà qu'il est l'heure !

Elle est là, Monsieur le Président de la République, l'heure de la preuve que nous sommes dans une République, une vraie République. La preuve que notre République aussi, est régie par des lois, des codes, des règlements et une constitution. Il est l'heure de montrer de nouveau, au peuple qui vous a élu que, dans ce pays, nul n'est au-dessus de la loi. Il est temps de démontrer à ceux qui auraient des doutes, qu'un poste nominatif fut-il, « sinistre, sinistre d'état, et même premier sinistre », ne confère aucune immunité dans une présomption de culpabilité de crimes économiques ou de vol de moto.

Il est l'heure d'effacer de certaines mémoires qu'une filiation proche ou lointaine donne l'autorité et le pouvoir de voler, de détruire et de tuer impunément.

Que cette proximité en soit, devenue au fil du temps, un bouclier d'acier contre la justice et contre ceux qui sont chargés de l'appliquer dans toutes ses rigueurs. Vous nous aviez promis qu'ils vont « rendre gorge », ceux qui, ont attenté à la fortune publique. Il se susurre que parmi eux, existe un qui proclame à gorge déployée qu'il n'est pas un vulgaire justiciable. Du moins, pas un prévaricateur lambda.

Il est l'heure que cela cesse, Le chantage, l'intimidation ; l'usurpation, l'abus de pouvoir, la condescendance, l'insolence, l'arrogance, le mépris et les méprises. Il faut que cessent, les

prévarications impudiques et impunies qui ont déjà assez terrorisé le peuple. Il est l'heure de couper, non plus les branches ; mais les racines enfouies dans ce cercle entretenu par celui qui a fait sien l'Etat du Cameroun pendant autant d'années.

Il est l'heure, que le pouvoir judiciaire reprenne ses lettres de noblesse, messieurs du pouvoir judiciaire !

Vos honneurs, accepterez-vous qu'un justiciable égale à 27 millions d'autres vous défie avec autant de mépris et d'impudeur ? Qu'un présumé criminel économique vous fasse le doigt d'honneur en refusant par deux ou trois fois de se soumettre à une disposition du Code de procédures pénales, votée par l'assemblée nationale et promulguée par le président de la République ? Quelle est l'immunité qui l'en protège ?

Voici l'heure attendue pour que cette aliénation (et même cet assujettissement), fortement soupçonnée et peut-être avérée, du pouvoir judiciaire par le pouvoir exécutif soit condamnée sans économie d'énergie à la peine la plus lourde!

Il est temps de faire savoir à tous ceux qui exercent le pouvoir, à tous ceux qui ambitionnent d'être le « prochain Président de la République » de savoir et d'apprendre à leurs dépens, que le respect des instances judiciaires, des hommes de lois et des codes de procédures judiciaires est un impératif catégorique non négociable..

Votre honneur, Messieurs les Magistrats, faites entrer l'accusé !

Il est l'heure, monsieur F2N2G2O2H au carré

Le temps des « Très hautes instructions » est terminé. En tous cas, celui de vos « Très hautes instructions... ».

On attend impatiemment celles du Président de la Républiques, les seules vraies et authentiques. Il s'agit, d'aller « lire l'heure » devant le magistrat.

Rien grave ! Ayez tout simplement la même audace que vous aviez quand vous donniez des injonctions à des membres du Gouvernement au mépris et aux dépens du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Ayez le même culot que vous utilisiez pour les surfacturations dans le budget de la Can Total Energies. Par ce que vous étiez le chef sans amour mais craint et redouté.

Il est l'heure de retrouver le courage avec lequel vous aviez géré la pandémie du Corona virus au Cameroun.

Oui, monsieur « le tout-puissant... » ! Il est l'heure de démontrer à tous, votre super puissance en sortant de votre reclus pour aller affronter l'intrépide dame justice. Plus vite vous sortirez du bureau du procureur, plus grand et plus puissant vous serez alors. Si vous resterez longtemps, si vous n'en sortez que pour entrer dans la cour des grands qu'est devenue la « onzième région » , on saura alors que vous n'étiez qu'un géant aux pieds d'argile.

Si la justice le décide, vous devez aller « lire l'heure » pendant longtemps aux fers du bagné comme tous ceux qui vous ont précédé au poste sinistre général d'état» : Samuel, Titus, M.H aya, Jean Marie.

Sur « Très hautes instructions de la justice camerounaise pour laquelle vous n'avez manifesté que du mépris et beaucoup de méprises. Oui, quand c'est l'heure...c'est l'heure, vous devez lire l'heure pour céder la place au temps de la Justice et au temps du Président.

**Saint-Eloi Bidoung**